



INTERFOR

Politique sur les peuples autochtones

Chez INTERFOR East, nous sommes engagés à reconnaître et respecter les droits et le savoir traditionnel des peuples autochtones, en particulier ceux des nations où nous exerçons nos activités sur des territoires ancestraux.

Nous comprenons l'importance qu'ont les forêts pour le bien-être social, économique, environnemental et culturel des peuples autochtones.

Nous sommes engagés à bâtir des relations positives et à partager les opportunités économiques via la participation active des peuples autochtones à tous les aspects de nos activités.

Notre engagement :

- Reconnaître et respecter les droits ancestraux et issus de traités des peuples autochtones ;
- Bâtir et entretenir des relations positives durables avec les communautés autochtones ;
- Prendre part à un dialogue actif et répondre rapidement aux demandes d'information et aux préoccupations des peuples autochtones ;
- Respecter le savoir traditionnel lié à la forêt ;
- Protéger les lieux d'importance spirituelle, historique ou culturelle connus ;
- Étudier l'usage de produits forestiers non ligneux importants ;
- Entretenir des relations d'affaires avec des entreprises autochtones ;
- Favoriser l'embauche des autochtones à tous les niveaux de l'entreprise ;
- Soutenir les études et la formation chez les autochtones ;
- Encourager la sensibilisation aux cultures autochtones à travers la compagnie ;
- Appuyer la participation de nos employés à des événements culturels autochtones.

Cette responsabilité incombe à tous nos employés et ceux-ci doivent rendre compte du succès de la mise en œuvre de cette politique. Nous nous engageons à revoir et à améliorer de manière continue nos politiques et processus.

Le 19 Mai 2022

Eric LAROUCHE
Vice-Président Principal, Operations de l'Est